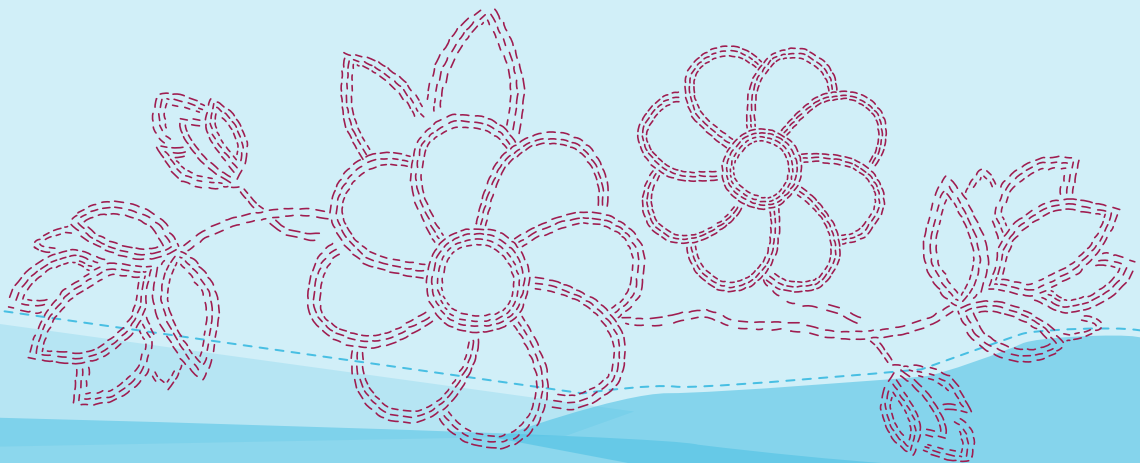


# Mesures prioritaires

Changer la donne pour défendre  
la dignité et la justice : la Stratégie  
du Yukon sur les FFADA2S+







# Message du Comité consultatif du Yukon sur les FFADA2S+

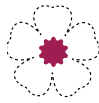
13 décembre 2022

Nous, membres du Comité consultatif du Yukon sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées, avons l'honneur de continuer à diriger la réponse du Yukon au rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, lequel s'intitule [Réclamer notre pouvoir et notre place](#) et a été publié le 3 juin 2019.

Depuis que nous avons annoncé les 10 priorités de [Changer la donne pour défendre la dignité et la justice : la Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+](#) (la Stratégie) lors du forum sur la responsabilisation de mai 2022, fruit d'un travail essentiel et pressant devant débiter sur-le-champ, nos communautés ont réagi et lutté contre la tragédie des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées. Lors du forum, de nombreux partenaires et contributeurs nous ont parlé des pratiques prometteuses qu'ils mettent en place dans le territoire, comme la planification de la sécurité communautaire, les initiatives de protection de l'enfance, les interventions d'urgence pour le logement et la revitalisation culturelle. Toutefois, nous avons aussi entendu parler des lacunes persistantes. Plus particulièrement, des membres de famille et des survivantes ont mentionné l'importance d'inciter les hommes et les garçons à agir pour mettre fin à la violence, ainsi que l'importance d'offrir un transport sûr et abordable. En conséquence, nous avons ajouté deux priorités.

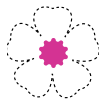
Afin d'aider les partenaires et les contributeurs à diriger et appuyer ces travaux, le Comité consultatif du Yukon fournit dans le présent document de plus amples détails sur les 10 mesures prioritaires présentées au forum sur la responsabilisation et sur les deux priorités cernées par les familles et les survivantes. À chaque mesure ont été attribués des objectifs clés qui, une fois atteints, nous rapprocheront de la vision ultime de la Stratégie pour des milieux de vie sûrs, sains et exempts de toute violence. Nous avons établi des étapes importantes à franchir qui représentent les résultats que nous escomptons à court, moyen et long terme. Certaines priorités sont maintenant assorties de facteurs de mise en œuvre, qui consistent entre autres en des compléments d'information, les travaux connexes en chantier et des recherches ou rapports pertinents auxquels les partenaires ou contributeurs pourront se référer dans les prochaines années.

Nous encourageons les partenaires et les contributeurs à privilégier la participation des organismes de femmes autochtones aux travaux de la Stratégie et à mettre en place les ressources nécessaires pour le faire. Nous leur rappelons également de tenir compte des principes de mises en œuvre de la Stratégie ci-dessous.



## Inclusivité et interdépendance

En favorisant la collaboration entre tous les gouvernements, les organismes non gouvernementaux, le secteur privé et toute la population yukonnaise, la Stratégie reconnaît que sa mise en œuvre exigera des efforts coordonnés. Les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ qui sont atteintes de troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) ou d'autres handicaps seront pleinement intégrées et prises en compte.



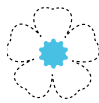
## Équité et égalité

Les injustices et les inégalités sociales perpétuent la violence. La mise en œuvre de cette Stratégie recensera et abordera les différentes formes de racisme, de sexisme, de discrimination et de préjugés pour améliorer la justice, l'égalité et l'équité au sein de la population yukonnaise.



## Durabilité

Pour intégrer ces changements à long terme, les partenaires doivent s'investir ensemble dans l'évolution des systèmes, l'amélioration des services, l'injection de financements pluriannuels complets et l'émergence de prestataires de services autochtones et yukonnais dans tous les domaines pertinents.



## Responsabilité

Tous ceux qui ont contribué à la conception et à la mise en œuvre de cette Stratégie doivent se tenir eux-mêmes et les uns les autres pour responsables des engagements qu'ils ont pris en vue de piloter ou de mener conjointement les plans d'action établis dans leurs domaines respectifs.





Nous savons qu'il reste beaucoup de travail à accomplir. Les détails de mise en œuvre et la Stratégie même ne sont pas gravés dans le marbre et seront peaufinés au gré de la mise en œuvre et de l'évolution des priorités d'action en vue de répondre aux besoins changeants de la communauté.

Nous nous engageons à amorcer le changement nécessaire pour garantir la protection de la vie, de la dignité et de l'égalité des Autochtones au Yukon, et particulièrement des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+.

Respectueusement,

**Ann Maje Raider**

Directrice générale, Liard Aboriginal Women's Society  
Coprésidente du Comité consultatif du Yukon

**Chief Doris Bill**

Première Nation des Kwanlin Dün  
Coprésidente du Comité consultatif du Yukon

**Jeanie McLean, ministre de l'Éducation**

Ministre responsable de la Direction de la condition féminine et de l'égalité des genres du gouvernement du Yukon  
Coprésidente du Comité consultatif du Yukon

Au nom du Comité consultatif du Yukon sur  
les FFADA2S+ :

**Toni Blanchard**, représentante des familles et des survivantes

**Adeline Webber**, représentante du Whitehorse Aboriginal Women's Circle

**Amanda Buffalo**, représentante de la Liard Aboriginal Women's Society

**Terri Szabo**, représentante du Conseil des femmes autochtones du Yukon

## Priorité 1

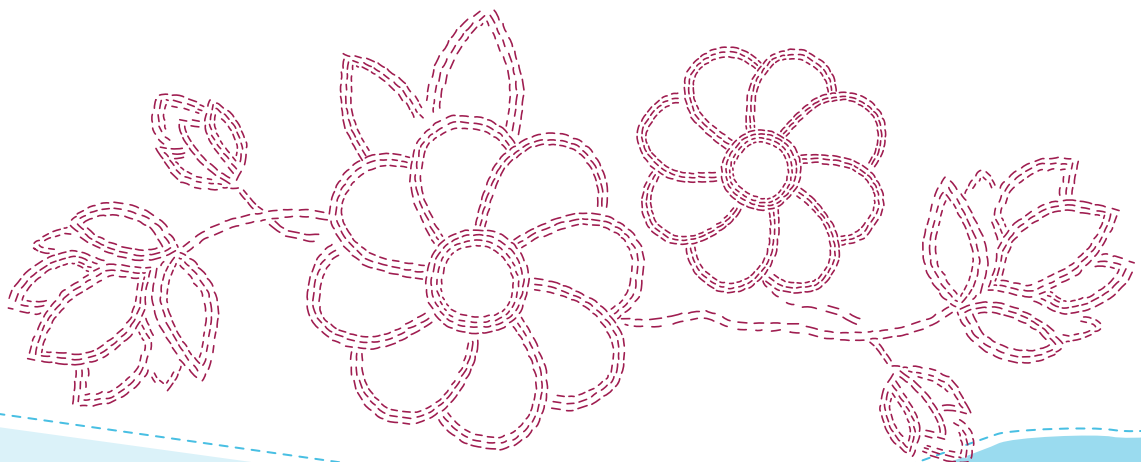
# Commémoration

Cette année, nous savons que le pays et le Yukon poursuivront les recherches des tombes anonymes sur les anciens sites de pensionnats. Ces découvertes nous rapprochent de nos matriarches perdues. Ainsi, la restauration des sépultures, des clôtures et des stèles des matriarches et des FFADA2S+ est une étape essentielle pour rendre hommage aux femmes de notre territoire et apaiser les douleurs de leur famille et de leurs communautés.

La commémoration doit être une priorité. Plus particulièrement, il est indispensable d'aider les familles à rapatrier et à honorer leurs êtres chers conformément aux protocoles culturels de leur choix, dont la restauration des sépultures et l'installation de clôtures et de stèles convenables.

Comme ces démarches risquent d'éveiller les traumatismes, la colère, le chagrin et une foule d'autres réactions, il est tout aussi important d'offrir des services de counseling et d'autres mesures de soutien sensibles à la culture à chaque étape.

La mesure 1.2 de la Stratégie présente des lignes directrices pour soutenir les familles et les communautés bouleversées. Elle se lit comme suit : « Le Yukon se souvient des vies perdues et des vies bouleversées en raison de la violence infligée aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles+ autochtones. En plus de commémorer les FFADA2S+ yukonnaises ou ayant des liens avec des familles yukonnaises, le territoire leur rendra hommage en participant à la restauration des sépultures (des clôtures, des stèles, etc.). »





## Objectif : Restauration et commémoration des sépultures des FFADA2S+

### Responsable de la mise en œuvre

Comité consultatif du Yukon

### Étapes à franchir

Inviter la coroner en chef du Yukon à devenir signataire de la Stratégie.  
année 1\* à 5

### Responsable de la mise en œuvre

Gouvernement du Canada

Gouvernement du Yukon

### Étapes à franchir

Établir un programme et un fonds de restauration et de commémoration pour les familles.  
année 1

Offrir des services de counseling et des mesures de soutien dédiés aux familles des FFADA2S+.  
année 1 à 15

\*année 1 = 2023

## Objectif : Base de données sur les pensionnats des Premières Nations du Yukon

### Responsable de la mise en œuvre

Gouvernement du Canada

Gouvernement du Yukon

### Étapes à franchir

Rassembler les dossiers des pensionnats, du gouvernement et de l'Église.  
année 1 à 5

Établir une base de données sur les pensionnats.  
année 1 à 15

## Objectif : Réclamation des sites des pensionnats par les Premières Nations et restauration des sépultures, des clôtures et des stèles.

### Responsable de la mise en œuvre

Comité consultatif du Yukon

### Étapes à franchir

Inviter le comité de Chooutla à devenir signataire de la Stratégie  
année 1

### Responsable de la mise en œuvre

Gouvernement du Canada

Gouvernement du Yukon

### Étapes à franchir

Offrir des services de counseling et des mesures de soutien dédiés aux familles bouleversées par les tombes anonymes.  
année 1 à 5

Rassembler les dossiers des pensionnats, du gouvernement et de l'Église.  
année 1 à 5

Établir une base de données sur les pensionnats.  
année 1 à 5

### Facteurs de mise en œuvre

1. Prise en compte du rôle de l'interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats.

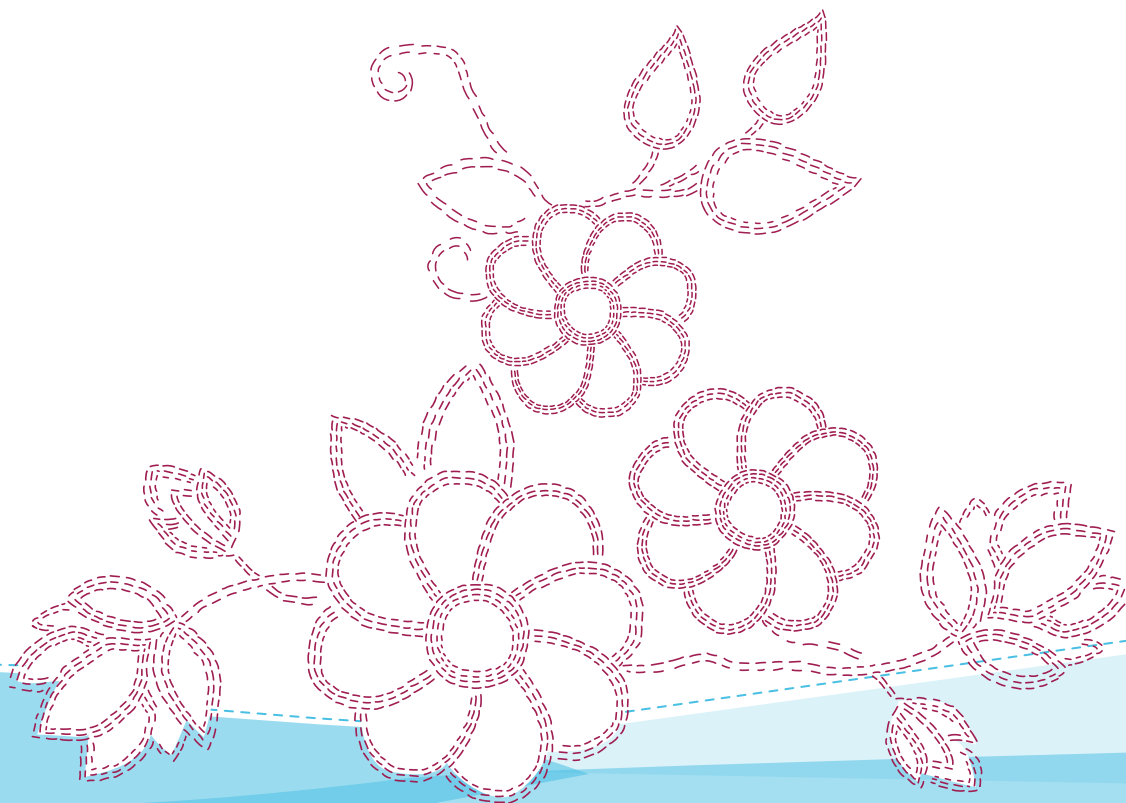


## Priorité 2

# Infrastructure et programmes axés sur le territoire

Nous savons que pour les peuples autochtones, la terre est synonyme de guérison. Et compte tenu de la crise liée à la consommation de substances au Yukon, il existe un besoin urgent pour des programmes, des services et des mesures de soutien axés sur le territoire. Il faut également obtenir l'infrastructure nécessaire pour offrir des camps locaux, des programmes et des mesures de soutien souples, en plus de centres de guérison sensibles à la culture partout au Yukon.

La mesure 1.5 de la Stratégie présente des lignes directrices pour donner suite à ces priorités. Elle se lit comme suit : «Investir dans des infrastructures et des programmes axés sur la communauté et le territoire pour assurer notamment la prestation de services de soins de suivi et la création d'installations et de camps permettant de veiller à ce que des options adaptées aux priorités locales soient proposées.»



## Objectif : Guérison axée sur le territoire et centres de rétablissement partout au Yukon

### Responsable de mise en œuvre

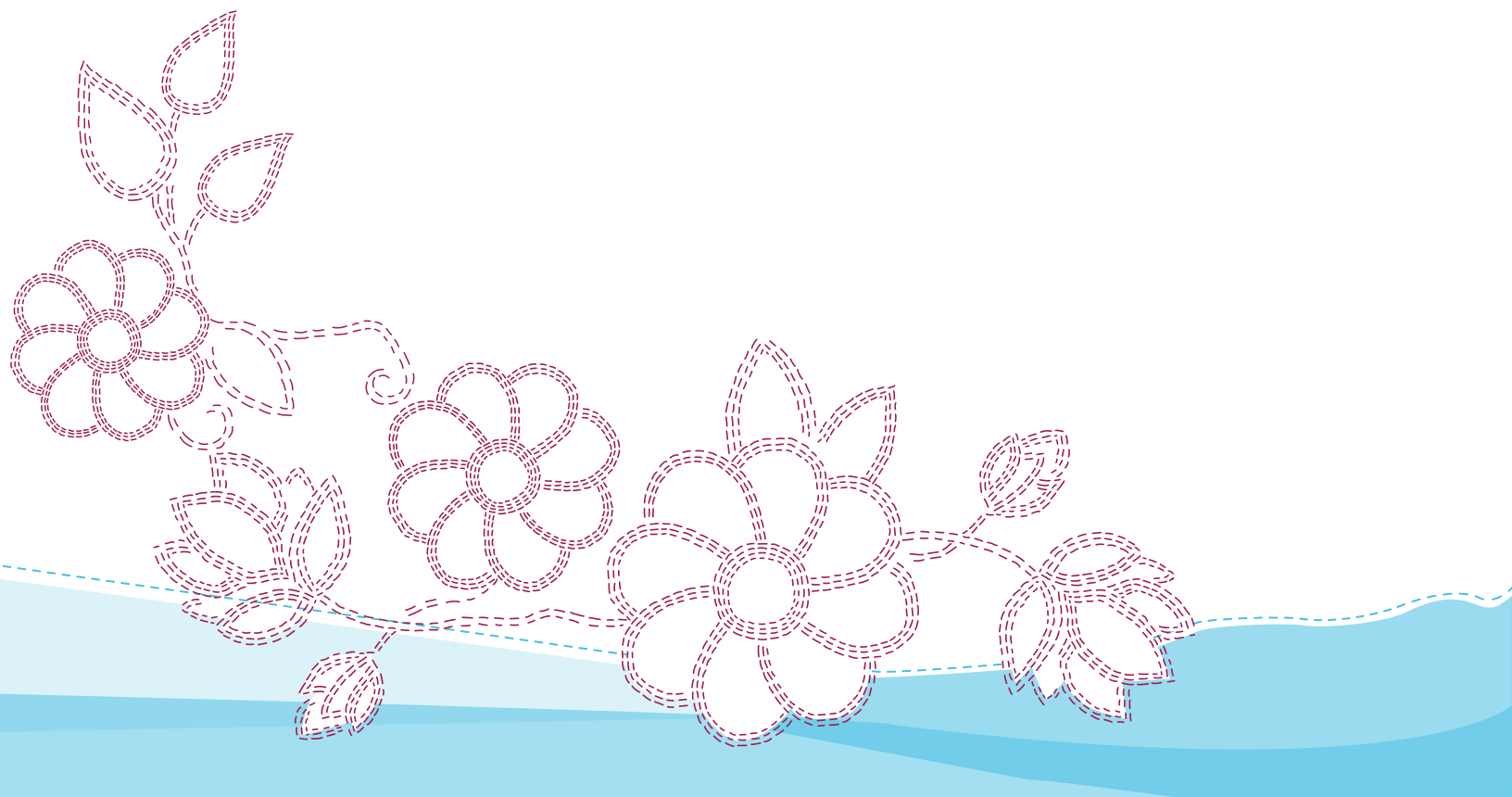
Gouvernement du Canada  
Gouvernement du Yukon  
Gouvernements des Premières Nations du Yukon

### Étapes à franchir

Organiser un sommet sur la guérison axée sur le territoire.  
*année 1 à 5*

Établir une stratégie de santé axée sur le territoire.  
*année 5*

Rédiger un rapport et des recommandations : infrastructure et plan d'immobilisations.  
*année 1 à 5*







## Objectif : Camps permanents axés sur le territoire partout au Yukon

### Responsable de mise en œuvre

Gouvernement du Canada  
Gouvernement du Yukon  
Gouvernements des Premières Nations du Yukon

### Étapes à franchir

Mettre sur pied un comité de planification des camps axés sur le territoire composé de professionnels, d'Aînés, de dirigeants et de jeunes.  
année 1 à 5

Élaborer une stratégie globale inspirée des pratiques exemplaires des Premières Nations du Yukon.  
année 1 à 5

Établir des camps axés sur le territoire.  
année 5 à 15

### Facteurs de mise en œuvre

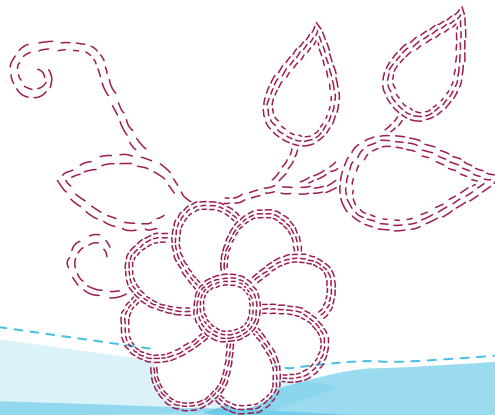
1. Pratiques exemplaires des Premières Nations du Yukon : camps culturels des tantes et des oncles
2. Négociations des programmes et services (article 17 des ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon)
3. Négociations en matière d'administration de la justice (article 13.6.0 des ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon)

## Priorité 3

# *La Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*

Le 21 juin 2021, la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)* est devenue une loi fédérale au Canada. Soulignons que nombre de partenaires et de signataires entreprennent des consultations à l'interne ou avec des partenaires et des membres de la communauté pour déterminer comment cette nouvelle réalité s'inscrit dans le paysage yukonnais. Par conséquent, nous devons envisager la possibilité d'appliquer la DNUDPA dans le contexte des ententes définitives du Yukon, des autres traités modernes et des relations en constante évolution qui existent avec les gouvernements des Premières Nations qui ont signé ou non une entente.

La mesure 1.8 de la Stratégie est cruciale pour mettre en valeur les voix et les perspectives des familles et des survivantes. Elle se lit comme suit : «Envisager la possibilité d'appliquer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans le contexte des ententes définitives du Yukon, des autres traités modernes et des relations en constante évolution qui existent avec les gouvernements des Premières Nations qui n'ont pas signé d'entente. »





## Objectif : Mise en valeur des voix et des perspectives des familles et des survivantes FFADA2S+ dans l'application de la Loi sur la DNUDPA aux traités modernes, aux lois et aux relations qui se répercutent sur leur vie

### Responsable de la mise en œuvre

Gouvernement du Canada  
 Gouvernement du Yukon  
 Assemblée des Premières Nations, région du Yukon  
 Organismes de femmes autochtones

### Étapes à franchir

Obtenir un financement gouvernemental pour appuyer la participation des familles et des survivantes aux consultations sur l'application de la Loi sur la DNUDPA.

année 1

Établir un forum consacré à la consultation des femmes autochtones pour étudier la Loi sur la DNUDPA dans un contexte autochtone féminin.

année 1

Élaborer des recommandations pour veiller à ce que la Loi sur la DNUDPA respecte les valeurs et principes et mette en œuvre les objectifs des conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant, aux droits des personnes handicapées et à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

année 1 à 5

### Facteurs de mise en œuvre

1. Processus de consultation fédéral sur la mise en œuvre de la Loi sur la DNUDPA : plan d'action à achever d'ici juin 2023

## Priorité 4

# Évaluations de la sécurité communautaire, conception et mise en œuvre de plans de sécurité communautaire

À l'échelle nationale, les évaluations de la sécurité communautaire ainsi que les plans connexes s'implantent comme pratique exemplaire, qui repose sur une méthode de rechange décolonisée en matière de services de police. Elle a pour effet de restaurer la confiance de la communauté à l'égard de la sécurité de ses citoyens et de renforcer les relations de travail en vue d'opérer des changements significatifs. Toutefois, ces mesures sont limitées sur le plan du financement et de la portée. En effet, elles ne font qu'effleurer la responsabilité de l'agresseur, un aspect pourtant crucial pour préserver la dignité des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones et leur rendre justice.

La mesure 2.1 de la Stratégie propose d'autres éléments à prendre en compte pour renforcer l'approche à la sécurité communautaire. Elle se lit comme suit : « Mener des évaluations de la sécurité communautaire conçues par les collectivités pour recenser les facteurs favorisant la perpétuation de la violence et des conditions d'insécurité dans chaque communauté. Élaborer et mettre en œuvre des plans de sécurité communautaire qui permettent de supprimer ces facteurs et d'améliorer ces conditions. »



## Objectif : Achèvement des évaluations communautaires dans les 14 communautés des Premières Nations du Yukon

### Responsable de mise en œuvre

Gouvernements des Premières Nations du Yukon

### Étapes à franchir

Évaluations communautaires requises.  
année 1

Achever les évaluations communautaires.  
année 1 à 5

Préparer un rapport sommaire des évaluations communautaires et des conceptions environnementales recommandées pour améliorer la sécurité publique.  
année 5

### Facteurs de mise en œuvre

1. Gouvernement du Yukon : programme de sécurité civile (2022)
2. Gouvernement du Canada : Initiative en matière de planification de la sécurité des collectivités autochtones

## Objectif : Financement à long terme des initiatives de sécurité communautaire

### Responsable de mise en œuvre

Tous les gouvernements

### Étapes à franchir

Créer un modèle de financement à frais partagés pour les initiatives de sécurité communautaire.  
année 1 à 5

## Objectif : Réseaux communautaires pour renforcer la sécurité publique

### Responsable de mise en œuvre

Gouvernement du Yukon

Organismes de femmes autochtones

### Étapes à franchir

Créer une campagne de sécurité dans l'ensemble du Yukon.

*année 1 à 5*

Offrir des ateliers et des trousseaux d'outils sur la sécurité.

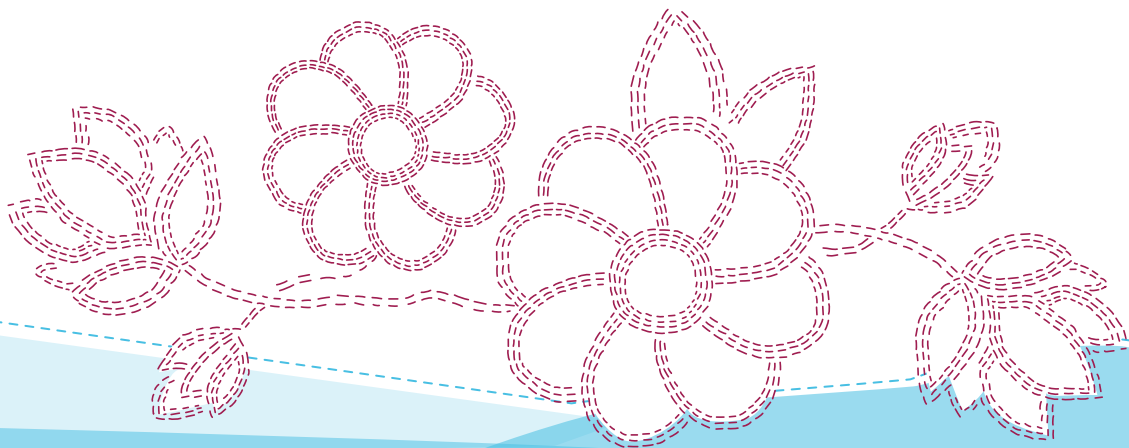
*année 1 à 5*

Établir des équipes d'aide en cas de crise et des services 911 dans toutes les localités yukonaises.

*année 1 à 5*

Mettre en œuvre un programme de bulletin communautaire dans l'ensemble du territoire.

*année 1 à 5*







## Priorité 5

# Renforcement des programmes d'intervention contre les agressions et la violence à caractère sexuel

Les nouveaux programmes comme l'équipe d'intervention en cas d'agression sexuelle ne font que se multiplier, et nous reconnaissons leur importance, tout comme le besoin d'éliminer les lacunes dans les services de soutien afin d'éradiquer la violence faite aux femmes. Qui plus est, nous savons qu'il faut offrir un soutien aux victimes et des services de défense des droits des victimes conçus et dirigés par des Autochtones pour favoriser la manœuvre du système de justice pénale.

Les mesures 2.5 et 2.6 de la Stratégie fixent des objectifs pour respecter, reconnaître et préserver la dignité des victimes de violence.

Les mesures se lisent comme suit, respectivement : « Améliorer les services d'accompagnement d'urgence et axés sur les victimes pour toute personne ayant été la proie de violences sexistes et d'agressions sexuelles » (2.5) et «Revoir les services et les programmes de prévention de la violence et d'intervention en cas de violence ainsi que les programmes de financement connexes au Yukon afin d'améliorer leur viabilité et de renforcer les résultats positifs obtenus tout en les adaptant aux besoins des Premières Nations » (2.6).

## Objectif : Établissement de mesures de soutien, de programmes et de services d'intervention en cas de crise axés sur les victimes et conçus par les Autochtones

### Responsable de mise en œuvre

Tous les gouvernements

### Étapes à franchir

Créer une stratégie en cas de crise axée sur les victimes : inventaire et analyse des lacunes.

*année 1 à 5*

Assurer la représentation autochtone au sein de l'équipe d'intervention en cas d'agression sexuelle.

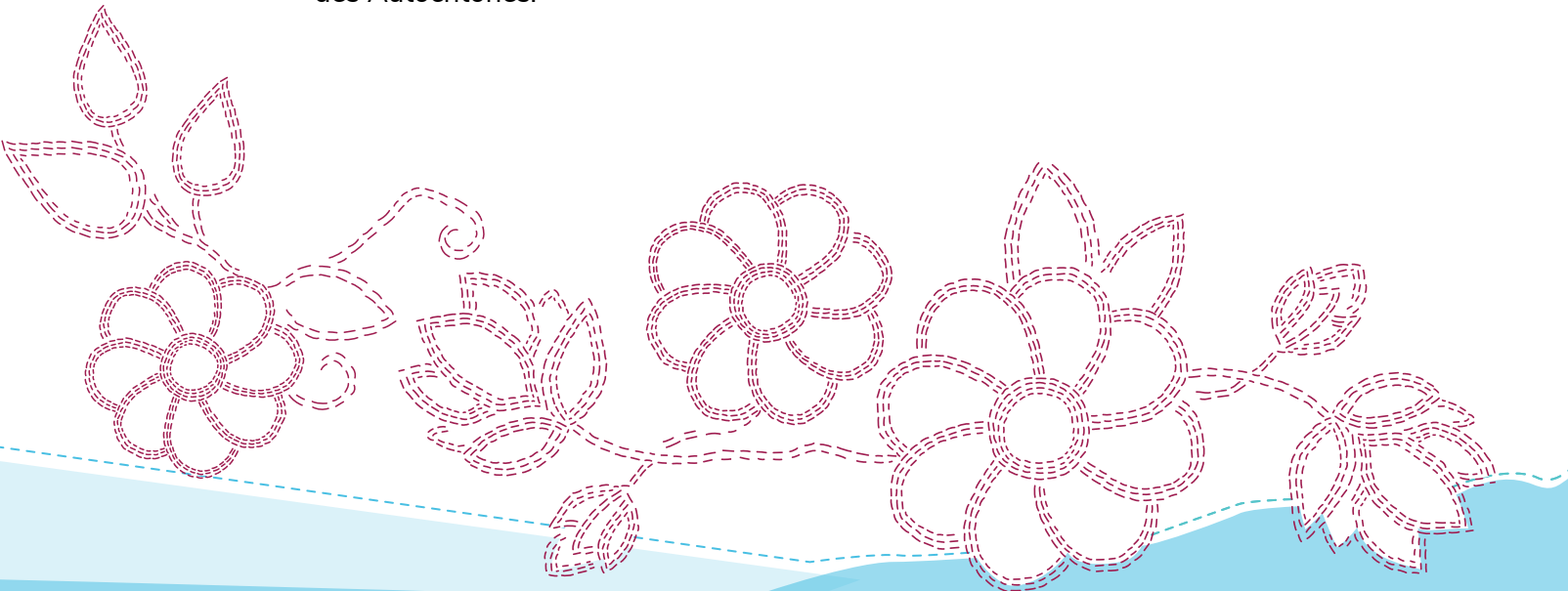
*année 1 à 5*

Offrir les services de l'équipe d'intervention en cas d'agression sexuelle en milieu rural.

*année 1 à 5*

### Facteurs de mise en œuvre

1. Application et accessibilité des trousse médico-légales en attente : examens médico-légaux pour les victimes d'agression à caractère sexuel.
2. Pratiques exemplaires pour le soutien local aux victimes dirigé par des Autochtones.





## Objectif : Transformation de la prestation des programmes et services d'intervention gouvernementaux afin d'éradiquer le traitement préjudiciable des femmes autochtones et de leur famille.

### Responsable de la mise en œuvre

Organismes de femmes autochtones

Gouvernement du Canada

Gouvernement du Yukon

### Étapes à franchir

Établir une politique de tolérance zéro en matière de discrimination.

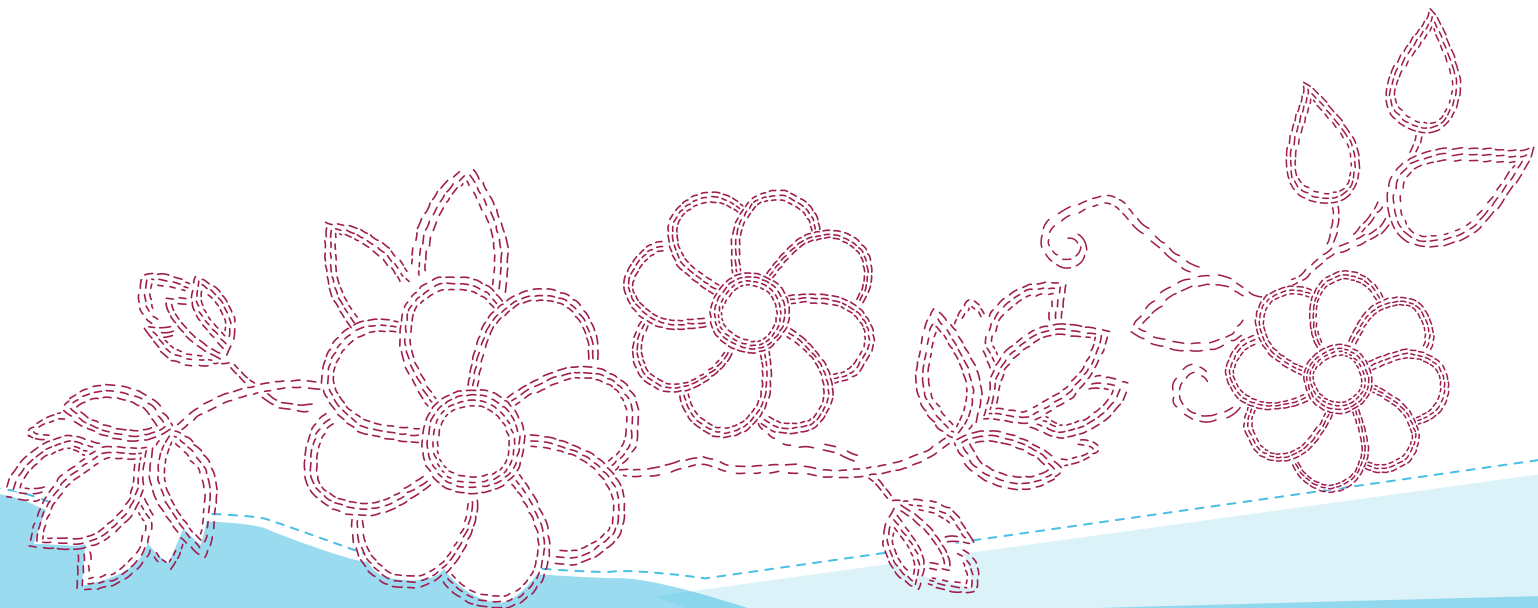
année 1 à 15

Offrir des programmes de formation sur la diversité aux services de la protection de l'enfance, aux services de santé, aux services sociaux et aux services de justice.

année 1 à 15

Mener des campagnes médiatiques pour promouvoir des relations culturelles saines.

année 1 à 15



## Objectif : Mesures de soutien, programmes et services locaux des Premières Nations en matière de prévention de la violence.

### Responsable de la mise en œuvre

Tous les gouvernements

Organismes de femmes autochtones

### Étapes à franchir

Évaluer les programmes et services de prévention et d'intervention contre la violence et les niveaux de financement actuels partout au Yukon.

année 1 à 5

Rédiger un rapport sommaire et des recommandations.

année 1 à 5

Créer un guide sur les programmes et services de prévention de la violence conjugale pour Autochtones afin d'orienter le financement et la prestation de ces programmes et services aux femmes, aux enfants et aux familles autochtones.

année 5

Concevoir des programmes de prévention de la violence familiale centrés sur les enfants et les jeunes.

année 1 à 5

Mettre en place une représentation juridique pour les victimes de violence.

année 1 à 5

### Facteurs de mise en œuvre

1. Leçons tirées du projet Yukon Advocate Case Review



## Priorité 6

# Projets d'extraction de ressources et de grandes infrastructures

De nombreux défenseurs et chercheurs ont braqué les projecteurs sur les effets négatifs des projets d'extraction de ressources et de grandes infrastructures sur les collectivités. Nous reconnaissons les changements importants énoncés dans les documents de décision de l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon pour prévenir la violence sur les lieux de travail. Nous soulignons également la volonté de certaines entreprises privées à collaborer avec des organismes de femmes autochtones pour contrer ce problème.

La mesure 3.4 de la Stratégie peut atténuer les préjudices et décupler les bienfaits des projets d'extraction de

ressources et de grandes infrastructures. Ces travaux doivent comprendre la mise en œuvre de politiques promouvant la tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de violence et favorisant des pratiques à l'appui d'un environnement de travail sain et favorable pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones. La mesure se lit comme suit : « Éliminer la violence liée aux projets d'aménagement, que ce soit sur le lieu de travail ou dans les collectivités environnantes. Améliorer les capacités de la main-d'œuvre, atténuer les effets négatifs et accentuer les retombées positives de ces projets pour les femmes autochtones et les collectivités du Yukon. »

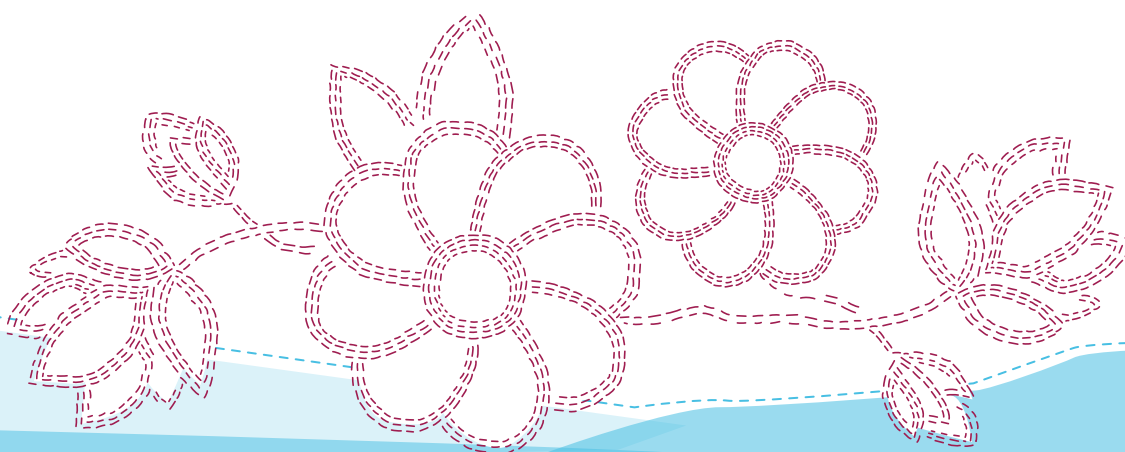
## Objectif : Participation des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones dans l'industrie d'extraction de ressources

### Responsable de la mise en œuvre

Comité consultatif du Yukon

### Étapes à franchir

Inviter la Chambre de commerce du Yukon, la Chambre de commerce des Premières Nations du Yukon et l'association Yukon Women in Mining à devenir signataires de la Stratégie.  
année 1







## Objectif : Participation des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones à l'élaboration de politiques et de lois

### Responsable de la mise en œuvre

Tous les gouvernements

Organismes de femmes autochtones

### Étapes à franchir

Offrir des programmes de perfectionnement des compétences de l'industrie aux femmes autochtones.  
*année 1 à 5*

Mener un projet de recherche pour recenser et éliminer les obstacles à l'emploi chez les femmes autochtones dans l'industrie d'extraction des ressources.  
*année 1 à 5*

Créer une politique territoriale pour renforcer la sécurité publique et éradiquer la violence et le racisme dans l'industrie d'extraction des ressources et les projets de grandes infrastructures.  
*année 1 à 5*

Établir un cadre législatif pour renforcer la sécurité publique et éradiquer la violence et le racisme dans l'industrie d'extraction des ressources et les projets de grandes infrastructures.

### Facteurs de mise en œuvre

1. Essor commun : la Politique d'approvisionnement visant les Premières Nations du Yukon (février 2022)
2. Rapport de l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon (2022) : Évaluation des effets des activités industrielles sur la sécurité personnelle des femmes, des filles et des personnes LGBTQ2S+ autochtones et non autochtones au Yukon (traduction)
3. Élaboration d'une loi yukonnaise sur l'exploitation minière.

## Priorité 7

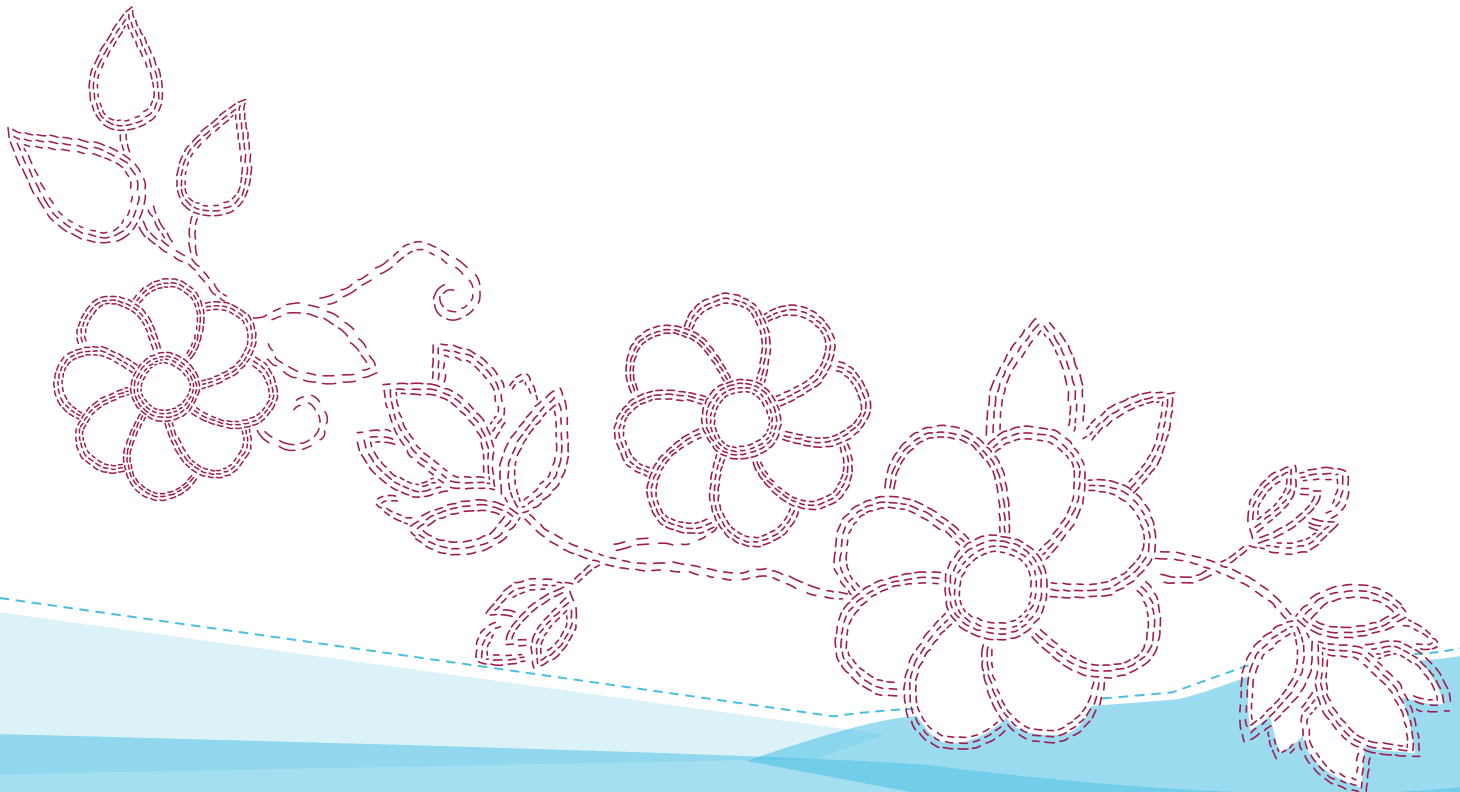
# Logements sûrs et vie à l'abri de la pauvreté

Tous les Yukonnais et toutes les Yukonnoises ont besoin d'un chez-soi sûr et abordable. C'est surtout vrai pour les victimes de violence. Nous reconnaissons le besoin immédiat de plus grands investissements dans le logement, y compris les logements d'urgence et les logements permanents.

La mesure 3.6 de la Stratégie doit être mise en œuvre d'urgence afin de répondre aux besoins des localités yukonnoises en matière de logements, surtout pour les victimes de violence, ceux nécessitant un logement de transition et ceux

cherchant un logement permanent.

Elle se lit comme suit : « Répondre de manière adéquate et en toute sécurité aux besoins des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones en mettant à leur disposition des options sexospécifiques leur permettant d'obtenir en toute sécurité des logements, de la nourriture, des vêtements et d'autres produits de première nécessité à des prix abordables. »





## Objectif : Options de logements d'urgence et de logements permanents spécialement pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones.

### Responsable de la mise en œuvre

Comité consultatif du Yukon

### Étapes à franchir

Inviter la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le Skookum Jim Friendship Centre et Connective à devenir signataires de la Stratégie.

année 1

### Responsable de la mise en œuvre

Organismes de femmes autochtones

Gouvernement du Canada  
Gouvernement du Yukon

### Étapes à franchir

Évaluer les mesures de soutien, les programmes et les services de logement existants dans toutes les collectivités.

année 1 à 5

Créer une stratégie de logement, fondée sur l'apport de femmes autochtones, pour offrir des options de logements d'urgence et de logements abordables aux familles victimes de violence conjugale.

année 1 à 5

### Facteurs de mise en œuvre

1. Gouvernement du Yukon, Société d'habitation du Yukon. (2015) Plan d'action en matière de logement pour le Yukon 2015-2025 (Whitehorse)
2. Ébauche du plan d'action et mise à jour (2022) de la Société d'habitation du Yukon et de Santé et Affaires sociales en réponse au rapport du Bureau du vérificateur général du Canada sur le logement des Yukonnais vulnérables
3. La population d'abord : Rapport final de l'examen approfondi des programmes et services sociaux et de santé du Yukon (2020)

## Priorité 8

# Organismes de femmes autochtones

Les organismes locaux regorgent d'une expertise unique au sein de nos collectivités et sont la clé de voûte des travaux prévus dans la Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+. Il est donc indispensable de garantir un financement de base durable aux organismes de femmes autochtones.

La mesure 4.5 de la Stratégie met de l'avant les facteurs à prendre en compte pour appuyer les activités des organismes

de femmes autochtones en vue de poursuivre et de faire avancer la lutte contre la violence contre les FFADA2S+. Elle se lit comme suit : « Après avoir créé un cadre de processus conjoint d'évaluation des financements, proposer des financements à long terme et adaptés pour rendre les organismes de femmes autochtones plus efficaces et favoriser leur collaboration. »

## Objectif : Aide financière de fonctionnement à long terme pour les organismes de femmes autochtones

### Responsable de la mise en œuvre

Gouvernement du Canada  
Gouvernement du Yukon  
Organismes de femmes autochtones

### Étapes à franchir

Évaluer les besoins de financement pour le modèle actuel et futur afin d'appuyer les bureaux satellites affiliés partout au Yukon.  
*année 1 à 5*

Établir un modèle fédéral-territorial de partage des frais pour le financement de fonctionnement des organismes de femmes autochtones.  
*année 1 à 5*

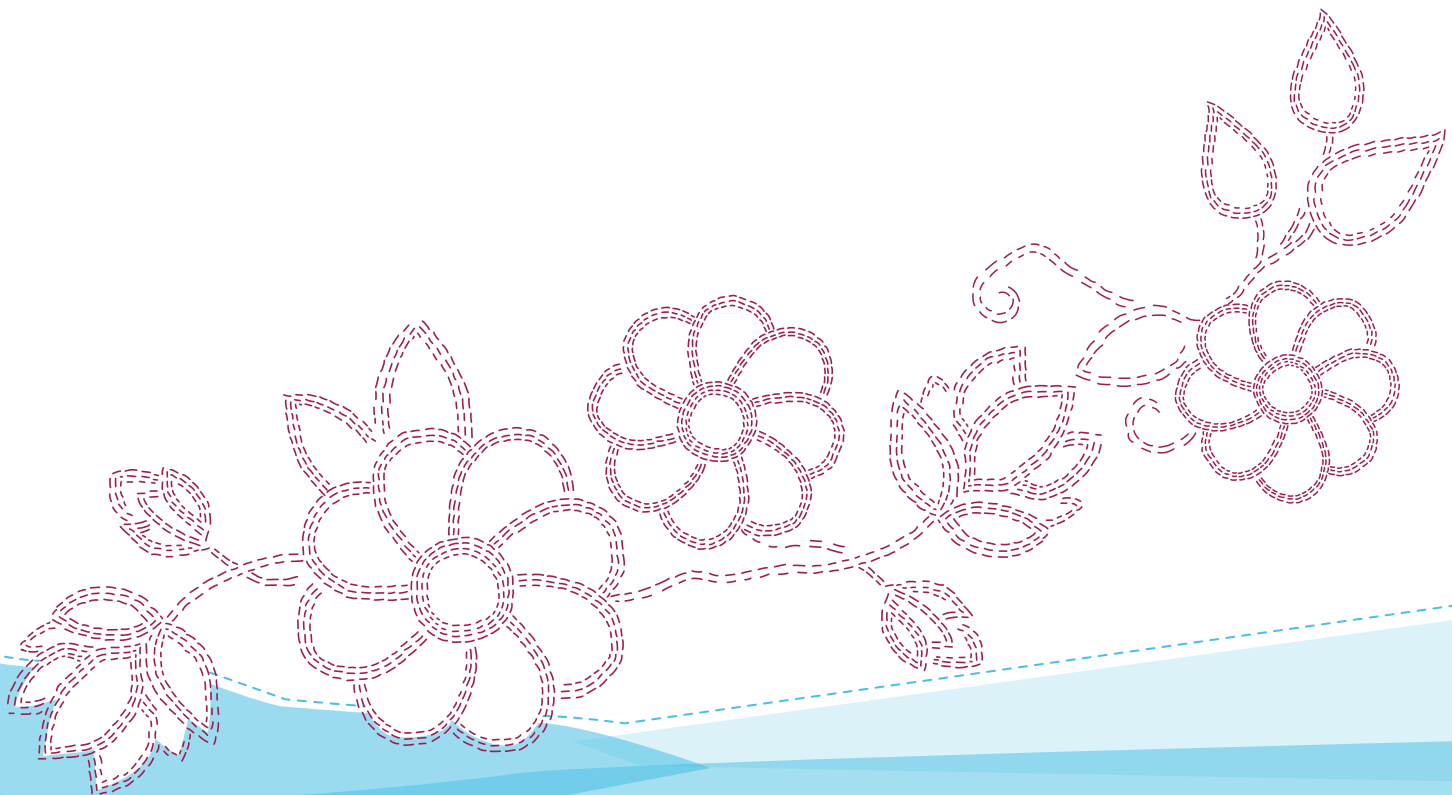


## Priorité 9

# Cadre de responsabilisation de la Stratégie

Nous sommes responsables envers nous-mêmes pour l'engagement que nous avons pris en tant que partenaires dans le cadre de ce travail, mais surtout, nous sommes responsables envers les familles et les survivantes qui parlent de leur expérience et réclament le changement avec honnêteté, bravoure et intégrité.

Par conséquent, pour assurer la longévité de la Stratégie, la création d'un cadre de responsabilisation doit être une priorité à court terme, comme proposé dans la mesure 4.6. Cette dernière se lit comme suit : « Intégrer un cadre de responsabilisation dans la Stratégie pour assurer une inclusion et une participation ininterrompues des familles des FFADA2S+, des survivants, des partenaires, des contributeurs et de l'ensemble des collectivités du Yukon. »



## Objectif : Mise en œuvre complète de la Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+

### Responsable de la mise en œuvre

Comité consultatif du Yukon

Organismes de femmes autochtones

Gouvernement du Yukon

### Étapes à franchir

Faire appel à un bureau de surveillance indépendant pour surveiller et orienter la mise en œuvre de la Stratégie.

année 1 à 5

Soumettre des rapports annuels aux familles des FFADA2S+, aux partenaires et aux contributeurs.

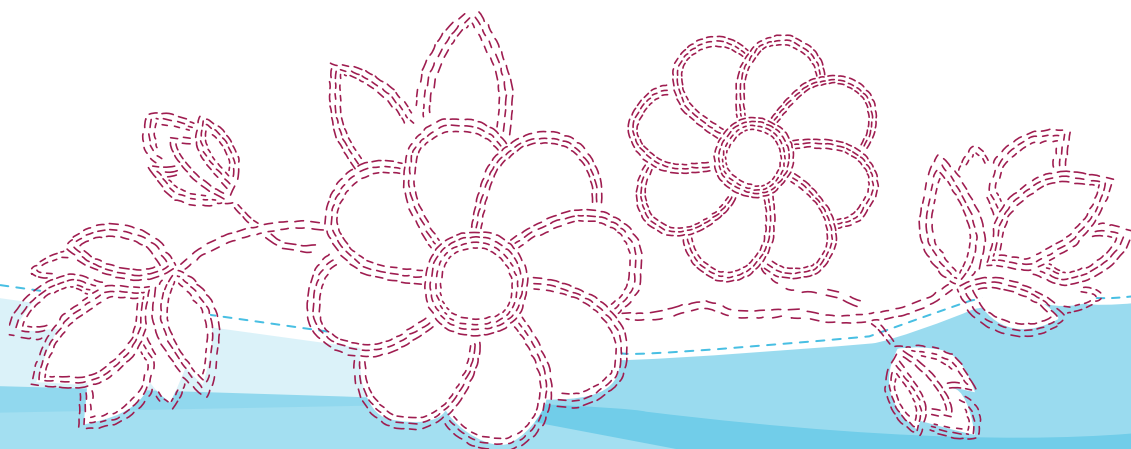
année 1 à 15

Organiser des forums sur la responsabilisation.

année 1 à 15

### ImpleFacteurs de mise en œuvre

1. Examen de la Stratégie tous les cinq ans pour faire l'inventaire des réalisations et des difficultés et pour établir le déroulement de la suite des choses







## Priorité 10

# Fonds en fiducie pour les FFADA2S+

Les familles et les survivantes auront toujours une diversité de besoins urgents attribuables à la violence qu'elles ont subie. Nous savons aussi que plusieurs partenaires et contributeurs désirent trouver une manière de participer financièrement à ce travail.

De ce fait, nous insistons sur l'urgence de commencer la création du fonds en fiducie pour les FFADA2S+, conformément à la mesure 4.8 de la Stratégie. Cette dernière se lit comme suit : « Créer un fonds en fiducie destiné aux familles des FFADA2S+ et aux survivants pour financer les domaines prioritaires définis par les familles. »

## Objectif : Établissement d'un fonds en fiducie pour les FFADA2S+

### Responsable de la mise en œuvre

Comité consultatif du Yukon

### Étapes à franchir

Inviter les sociétés de développement des Premières Nations du Yukon et les entreprises du secteur privé à devenir signataires de la Stratégie.

*année 1*

### Responsable de la mise en œuvre

Tous les gouvernements

Organismes de femmes autochtones

Fiduciaires

### Étapes à franchir

Créer le fonds en fiducie pour les FFADA2S+.

*année 1 à 5*

Soumettre des rapports annuels.

*année 1 à 15*

## Facteurs de mise en œuvre

1. Consultation des femmes autochtones et des familles des FFADA2S+ pour établir les compétences et sélectionner les membres du conseil d'administration du fonds en fiducie.

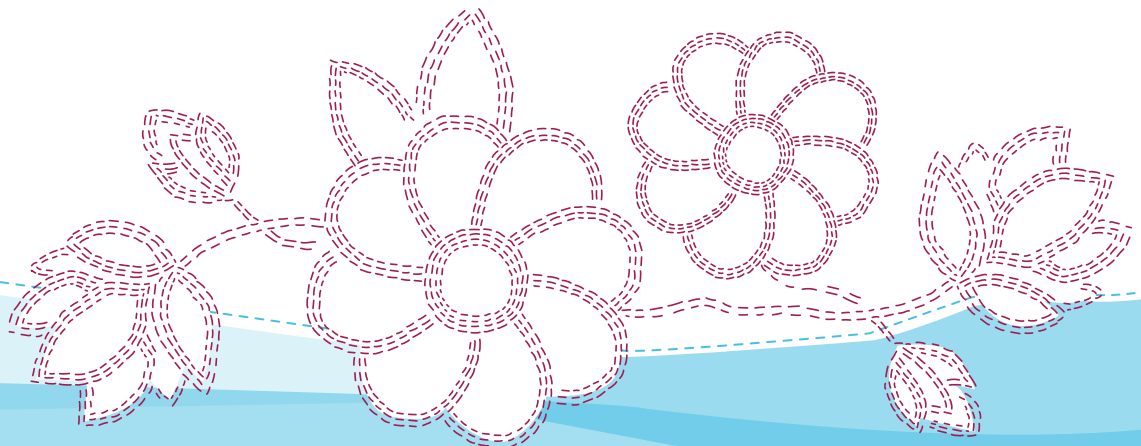
## Priorité 11

# Transport et communication

Les services de transport fiables, abordables et sûrs dans la ville de Whitehorse et entre les collectivités rurales peuvent renforcer la sécurité, accroître la participation économique et sociale des femmes autochtones et offrir l'accès aux services de soutien essentiels.

Les services de transport sont indispensables aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles+ à faible revenu qui n'ont pas les moyens d'avoir un véhicule personnel et qui doivent aller à des rendez-vous médicaux, à l'école, au travail ou chez des membres de leur famille.

L'absence de services de transport fiables et sûrs peut perpétuer la violence envers les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+, car elles se retrouvent vulnérables lorsqu'elles retournent à la maison le soir ou, si elles résident en milieu rural, ont peu d'options pour quitter une relation violente. La mesure 2.8 de la Stratégie propose de : « Créer des options de transport et de communication sûres et abordables à destination des collectivités du Yukon et entre celles-ci. »





## Objectif : Services de transport sûrs, accessibles et abordables pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones dans le besoin.

### Responsable de la mise en œuvre

Tous les gouvernements

### Étapes à franchir

Préparer un rapport d'évaluation des besoins locaux en matière de transport pour améliorer la sécurité et formuler des recommandations sur un service de transport à Whitehorse et entre les collectivités rurales en tenant compte de la sécurité et de la mobilité des femmes autochtones.

année 1 à 5

Accélérer la mise en œuvre de la recommandation 5.9 de *La population d'abord*.

année 1 à 5

### Facteurs de mise en œuvre

1. Initiative de la route des larmes (2016) (plan d'action de la route 16) et programme Ikwe Safe Ride
2. Chambre de commerce des Premières Nations du Yukon (rapport final du Yukon Community Travel Project, juin 2021)
3. Recommandation 5.9 de *La population d'abord* : « En collaboration avec les gouvernements autochtones et le gouvernement du Canada, déterminer comment coordonner la prestation des services de santé non assurés à tous les Yukonnais pour en assurer l'uniformité et l'efficacité »
4. Rapport de la Yukon Women's Coalition sur la sécurité des taxis (2022).

## Objectif : Systèmes de communication fiables et abordables (téléphone et Internet) partout au Yukon.

### Responsable de la mise en œuvre

Comité consultatif du Yukon  
Gouvernement du Canada

### Étapes à franchir

Inviter NorthwesTel à devenir signataire de la Stratégie.  
année 1

Inviter Telus et Rogers à devenir signataires de la Stratégie.  
année 1

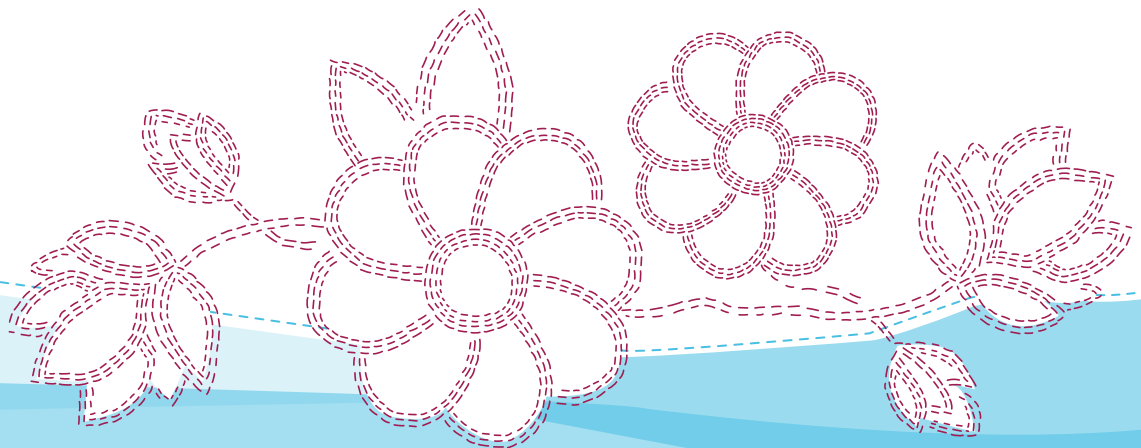
Inviter le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à devenir signataire de la Stratégie.  
année 1

### Responsable de la mise en œuvre

Gouvernement du Yukon

### Étapes à franchir

Établir des systèmes de communication fiables et abordables (téléphone et Internet) partout au Yukon.  
année 1 à 15





## Priorité 12

# Mobilisation des hommes et des garçons dans la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles

Si nous voulons éradiquer la violence faite aux femmes autochtones, nous avons besoin de la participation et de l'appui des hommes et des garçons de nos communautés. Nos frères, nos pères, nos oncles, nos neveux et nos fils doivent se tenir avec nous pour créer une société qui préserve la dignité des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones et leur rend justice.

Les hommes et les garçons autochtones ont aussi besoin de soutien pour faire face aux séquelles des pensionnats, au racisme et à l'oppression. Un nombre croissant d'hommes cherchent d'ailleurs à éliminer leurs propres comportements préjudiciables. Il devient aussi de plus en plus pressant d'offrir du soutien et des services pour promouvoir des masculinités saines.

Selon l'Enquête nationale, le traumatisme historique, multigénérationnel et intergénérationnel est l'un des quatre facteurs contribuant à la violence. Les familles yukonnaises des FFADA2S+ font depuis longtemps écho à ces facteurs et au besoin de trouver et d'éliminer les sources de traumatismes, qu'ils soient nouveaux ou non. Les efforts constants pour améliorer les relations en vue de favoriser l'accès à la justice, au rétablissement et à la guérison sont optimaux lorsqu'ils sont conçus par et pour les Autochtones en collaboration avec les partenaires.

De plus, la mesure 1.1 de la Stratégie dit ce qui suit : « Les familles doivent rester au cœur du processus visant à "changer la donne". Pour ce faire, il faut continuer de les soutenir et de les mobiliser, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de cette Stratégie. »

## Objectif : Programmes de soutien pour les hommes et les garçons désirant mettre fin à la violence.

### Responsable de la mise en œuvre

Comité consultatif du Yukon

### Étapes à franchir

Inviter les groupes et les sociétés d'hommes et de garçons voulant mettre fin à la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTQ2S+ autochtones à devenir signataires de la Stratégie.

*année 1*

### Facteurs de mise en œuvre

1. Initiative de lutte contre la violence conjugale à l'intention des hommes du Conseil des Premières Nations du Yukon (21 juillet 2022)

